



INCRETE EZ EXPOSE F

RETARDATEUR DE PRISE DU MORTIER À LA SURFACE DU BÉTON

EMBALLAGE

Unité de 3,8 litres

GRADE 5F :	CSUC G001 001
GRADE 25F :	CSUF G001 001
GRADE 100F :	CSUK G001 001
GRADE 200F :	CSUT G001 001

Unité de 18,9 litres

GRADE 5F :	CSUC G005 001
GRADE 25F :	CSUF G005 001
GRADE 100F :	CSUK G005 001
GRADE 200F :	CSUT G005 001

RENDEMENT

Environ 6,1 à 8,6 m²/litre (250 à 350 pi²/gal US)

PROFONDEUR DE DÉCAPAGE ET EXPOSITION MINIMUM/MAXIMUM

Min. : finition au jet de sable

Max. : 12,7 mm (1/2 po)

APPARENCE

Émulsion colorée d'apparence laiteuse offerte en bleu, pêche, gris et rose selon le grade souhaité

NETTOYAGE

Nettoyer les outils et l'équipement avec de l'eau avant que le matériau ne sèche

DURÉE DE CONSERVATION

Un an dans son contenant d'origine non ouvert

BRÈVE DESCRIPTION

INCRETE EZ EXPOSE F est un retardateur de prise du mortier à la surface du béton. Le produit est à base d'eau et s'applique directement sur les coffrages pour produire une finition à granulats exposés sur les surfaces de béton fraîchement mises en place verticales. INCRETE EZ EXPOSE F est offert en 4 grades permettant de créer des finis allant de « décapé au jet de sable » jusqu'à une profondeur de 12,7 mm (1/2 po) pour l'exposition de grandes pierres décoratives.

CARACTÉRISTIQUES DU PRODUIT

AVANTAGES

- 4 niveaux de décapage
- Coloré pour mieux contrôler l'application
- Produit identifié au moyen de couleurs
- Résultats constants et uniformes
- Plage de 4 à 24 heures pour le décapage
- Aucun recouvrement de plastique requis

USAGES COURANTS

- Béton à coloration intégrale INCRETE COLOR-CRETE
- Granulats exposés décoratifs
- Effet légèrement décapé, décapé au jet de sable/polé
- Grandes pierres exposées
- Pierres exposées encastrées
- Application directe sur les coffrages
- Fini « jet de sable » à 12,7 mm (1/2 po)

MÉTHODES COURANTES D'APPLICATION

- Vaporisateur industriel à pompe ou en plastique

DONNÉES TECHNIQUES

Les résultats suivants ont été obtenus en laboratoire.

Temps de séchage* à 23 °C, 50% HR : environ 1 à 2 heures

Teneur en solides : 5 à 20 %

pH : 2 à 5

Viscosité : 4 500 à 5 000 cP

COV : 20 g/litre

* La température du béton et les conditions climatiques affectent le temps de séchage.

MODE D'EMPLOI

Choisir le produit INCRETE EZ EXPOSE F selon le niveau d'exposition désiré. Appliquer INCRETE EZ EXPOSE F directement sur les coffrages sans le délayer et en une pellicule continue. Les coffrages peuvent être revêtus plusieurs jours à l'avance ou dans un laps de temps qui permettra le séchage complet de la pellicule avant la mise en place. S'ils sont revêtus à l'avance, veiller à ce que les coffrages restent secs jusqu'à leur utilisation. Le temps de séchage varie entre une et quatre heures, selon les conditions climatiques. Par temps chaud, les coffrages peuvent être enlevés après un jour, tandis que par temps frais, il faut les laisser en place deux à trois jours. Immédiatement après le décoffrage, rincer la surface avec un boyau d'arrosage et un balai à poils rigides ou procéder à un lavage sous pression lorsque cela est approprié en fonction des conditions du site. Les éléments structuraux préfabriqués devraient être démoulés dans les délais habituels, puis on devrait enlever le mortier de surface.

GRADES

Grade d'INCRETE EZ EXPOSE F	Couleur du produit	Profondeur de décapage	Exposition des granulats
INCRETE EZ EXPOSE 5F	Bleu	Fini « jet de sable »	Légèrement décapé
INCRETE EZ EXPOSE 25F	Pêche	« Jet de sable » jusqu'à 1,6 mm (1/16 po)	Légère
INCRETE EZ EXPOSE 100F	Gris	1,6 à 3,2 mm (1/16 à 1/8 po)	Moyenne
INCRETE EZ EXPOSE 200F	Rose	3,2 à 12,7 mm (1/8 à 1/2 po)	Pleine profondeur

PRÉCAUTIONS/LIMITATIONS

- Toujours effectuer un essai d'application aux conditions de chantier afin de déterminer le meilleur moment pour rincer.
- INCRETE EZ EXPOSE F est affecté par les conditions environnementales. Des températures chaudes permettront d'effectuer le démoulage des coffrages et l'enlèvement du mortier retardé plus rapidement, tandis que des températures froides retarderont ces actions.
- Protéger du gel.
- Pour usage professionnel seulement.
- Toujours consulter la fiche de données de sécurité avant l'utilisation.

Révision : 6.24

La version anglaise de la présente fiche pourrait contenir de l'information plus récente.

GARANTIE : Euclid Canada, (Euclid), garantit uniquement et expressément que ses produits sont sans défauts de matériel ou de main-d'œuvre pendant un (1) an à partir de l'achat. À moins d'être autorisée par écrit par un responsable d'Euclid, aucune représentation ou déclaration verbale ou écrite par Euclid et ses représentants ne peut modifier cette garantie. EN RAISON DE LA GRANDE VARIABILITÉ DES CONDITIONS DE CHANTIER, EUCLID NE FAIT AUCUNE GARANTIE IMPLICITE OU EXPLICITE QUANT À LA QUALITÉ LOYALE ET MARCHANDE OU L'APTITUDE À REMPLIR UNE UTILISATION ORDINAIRE OU PARTICULIÈRE DE SES PRODUITS ET LES EXCLUT DE SA GARANTIE PAR LE FAIT MÊME. Si un produit Euclid ne rencontre pas la garantie, Euclid remplacera le produit, sans frais pour l'acheteur. Le remplacement du produit sera le seul et exclusif remède disponible et l'acheteur n'aura aucune autre compensation pour des dommages supplémentaires ou consécutifs. Toute réclamation doit être faite dans l'année qui suit l'infraction. Euclid n'autorise personne, en son nom, à faire des énoncés verbaux ou écrits qui modifient les renseignements et les instructions d'installation qui se trouvent sur les fiches techniques ou sur l'emballage. Tout produit Euclid qui n'est pas installé selon les renseignements et les instructions d'installation perd sa garantie. Les démonstrations de produits, s'il y en a, sont faites uniquement pour illustrer l'utilisation du produit. Elles ne constituent pas une garantie ou une variante à la garantie. L'acheteur sera l'unique responsable pour déterminer la pertinence des produits Euclid en fonction des utilisations qu'il veut en faire.